

Formation obligatoire en distanciel

« Notaire nouvellement nommé » des 8 et 9 mars 2022

JOURNEE DU MARDI 8 MARS 2022

8h45 Accueil des participants

9h00/10 h 00 Propos introductifs, Me BASNIER, Directeur du site INFN de Paris

Me Richard CRONE, Notaire honoraire

Statut (officier public, incompatibilités, publicité personnelle),

Confraternité (partage d'émoluments, relations avec les confrères, détention des minutes, statut des échanges de lettres et courriels),

Production de l'acte authentique (structure, secret professionnel, solennité, réception de l'acte authentique et de l'acte électronique).

10h00 / 11h00 M. Stéphane BABARIT, Secrétaire Général de la Caisse Centrale de Garantie

Me Hervé SARAZIN, Comité Technique Régional de Contentieux

Rôle de la Caisse Centrale de Garantie et du Comité Technique de Contentieux

11h00 / 11h15 Pause

11h15 / 12h30 Me Elisabeth THOUAULT, Premier syndic de la chambre des notaires de Paris

M. le Premier Vice Procureur près le Tribunal Judiciaire de Paris (sous réserve)

Gestion de la procédure disciplinaire par les instances professionnelles,

Le contrôle disciplinaire et les autorités de tutelle.

Evolutions induites par la loi n°2021-1729 du 22 décembre 2021.

14h00 / 15h30 Mme Corinne ROGUIEZ, Directrice de la déontologie, de la discipline et du contrôle des offices à la chambre des notaires de Paris

Les inspections (nature des inspections, le contrôle des actes, le contrôle de gestion, formation continue, entretiens annuels d'évaluation),

Le tarif et la taxe des actes notariés,

Les obligations légales et professionnelles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux.



15h30 / 17h00 Ministère de l'action et des comptes publics – TRACFIN

Présentation de TRACFIN : quelles sont les missions, pouvoirs et moyens d'action en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Présentation du cadre législatif : quels sont les principes et obligations fixés par le Code Monétaire et Financier ? Quel est le rôle et les obligations du notaire dans ce dispositif ?

Présentation de typologie et critères d'alerte : comment identifier les situations à risque et quelle attitude à adopter par le notaire.

JOURNEE DU MERCREDI 9 MARS 2022

8h45 Accueil des participants
9h00 / 10h00 Me Frédéric ROUSSEL, Notaire honoraire, Directeur Général de l'ANC
 Le rôle de l'association notariale de conseil dans le soutien aux notaires nouvellement
 nommés
10h00 / 12h30 Nicolas BATAILLE, Patrice SOUCHON, Experts-comptables, Cabinet CTS
 Gestion de l'office, comptabilité notariale, tableau de bord.
14h00 / 17h00 Nicolas BATAILLE, Expert-comptable Cabinet CTS,
 Bastien BRIGNON, Maître de conférences Aix-Marseille université, Avocat

Les structures d'exercice professionnel des notaires : SCP, SEL, SPFPL, Sté pluriprofessionnelle d'exercice.